

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU REAL MARTIN DU PONT VIEUX A POURRET

8 les Clairettes du haut - 83390 – PIERREFEU DU VAR – (adhérente à : V.I.E. DE L'EAU et UNALCI INONDATION)

Mails : association-pont-vieux-pourret@orange.fr - Site : <http://apvp.e-monsite.com>

Association loi 1901 - déclaration n W832002654

Novembre 2011

ALERTE A LA MISE EN DANGER D'AUTRUI !

Association fondée en juin 2009, juste après le **projet de voie de contournement Nord de Pierrefeu du Var** présenté aux habitants le 16 avril 2009 en réunion publique. La variante n°3 retenue (sans concertation avec les propriétaires des terrains concernés, des canaux et du chemin d'exploitation) ainsi que les variantes n°1, 2 et 4 au même endroit) **se situe dans une zone inondable connue et dangereuse** qui concerne une cinquantaine de terrains avec « bastidons » parfois habités, le long de la rive droite du Réal Martin. Notre Association les défend et estime qu'ils représentent aussi :

1°/un « **patrimoine indispensable à la collectivité** » par ses canaux d'irrigation séculaires et le périmètre qu'ils desservent - protégés par des lois et décrets, oubliés dans ce projet - qui maintiennent leur rôle écologique : comme dans le cadre de l'Agenda21 du Grenelle de l'environnement.

2°/ **une zone humide exceptionnelle précieuse** dans notre département où les arrêtés préfectoraux « Sécheresse » sont récurrents et un « poumon vert indéniable » pour les habitants de la commune de Pierrefeu du Var !

3°/des exploitations, des vergers ou **des jardins maraîchers de proximité** qui maintiennent, non seulement un lien social favorisé actuellement par de nombreuses collectivités, mais, font partie de l'aménagement du territoire et du développement durable.

La zone choisie est reconnue inondable et les événements catastrophiques de novembre 2011 démontrent sans conteste l'importante étendue de la zone d'expansion de crue du Réal Martin et la dangerosité des crues soudaines.

De plus, il est évident que la zone inondable d'expansion des crues ne devrait pas être « bétonnée ou goudronnée ».



Emplacement de la variante n°3 à Serre Menu, alors que 200m plus loin, la zone est hors zone inondable et hors ASA

Il est à noter que le 1^{er} giratoire (soi-disant insubmersible) à l'entrée de Pierrefeu (CD14) en venant de Cuers a dû être fermé pour cause d'inondation, et que la route du Redouron ci-dessous « dite du stade » sortant de ce giratoire rive gauche pour se rendre au terrain de football et à Serre Menu rive droite, a été défoncée par la violence des courants : celle-ci sera à nouveau **réparée et goudronnée pour la 4^{ème} fois en 4 ans** : soit un budget pour des **travaux sans fin...**



Faire une voie de contournement sur un tracé longeant le réal Martin met la vie d'autrui en danger.

Les propriétaires des terrains actuels connaissent la brutalité de ces crues et n'y viennent pas en cas de fortes pluies.

Qu'en serait-il d'un trafic public ignorant l'existence de ces crues récurrentes soudaines et torrentielles ?

Il n'existe pas de PPRI (plan de prévention des risques d'inondations) à Pierrefeu du Var.

Quand la cote d'alerte sera-t-elle atteinte ?

Faudra-t-il poster des gendarmes à tous les points possibles à chaque sortie de son lit du Réal Martin, comme le 8 novembre dernier, où il y avait un véhicule de gendarmerie attendant le **danger** (donc **existant et indéniable**) posté en surveillance devant le Pont Vieux et de même au rond-point du Dixmude dit « de la Base Aéronavale » ? Le personnel de la DDE ou de la Mairie viendra-t-il au besoin mettre des barricades et interdiction de passer pour cause de crue au milieu de la nuit sachant qu'ils ne peuvent non plus être partout à la fois (comme en 2008 et 2010 déjà) ?

Si le principe de précaution est appliqué, il faudra fermer la voie de contournement à chaque événement pluvieux. Ou bien, l'on construit cette route en acceptant le risque de véhicules emportés par les eaux, sachant que la hauteur de niveau des crues peut dépasser la hauteur d'un homme.

Hauteur de niveau d'eau atteint jusqu'à 1m80 au-dessus de la tête de l'homme en blanc



Voiture ayant fait plusieurs tonneaux et poussée par le courant sur 200m

Une fois la route construite, si elle n'est pas emportée, elle supportera cela :



Ensablements



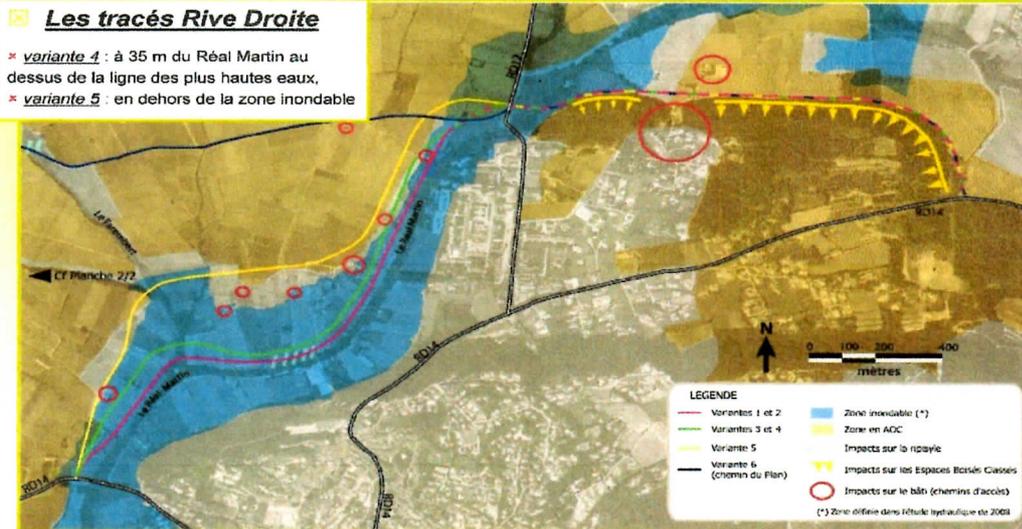
cratères



gravats et pierres

Les tracés Rive Droite

- * variante 4 : à 35 m du Réal Martin au dessus de la ligne des plus hautes eaux,
- * variante 5 : en dehors de la zone inondable



Tracé n°3 contesté en vert, choisi par le C.G. des routes et la Municipalité, près de la ligne rouge, au ras du sol à 35m de la rivière, au milieu de la zone inondable en bleue.